

Résultats du concours de novembre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Terre que j'aime de Benjamin Valloton

vient de paraître aux Editions Spes
Lausanne

François Bernioz, paysan dans l'âme, contraint par l'âge à la retraite, raconte sa longue vie au cœur de son village... Tel est le sujet de *La Terre que j'aime*.

Bernioz s'exprime dans la langue qu'on parle chez nous, à la campagne, familière et colorée.

On connaît la manière de Valloton, le don qu'il a de créer des types inoubliables, de passer avec aisance de l'humour à l'émotion. Une fois de plus, il sait faire rire et sait toucher les cœurs sans perdre de vue la volonté qu'il a de nous révéler, en profondeur, la vie du paysan, celle d'hier et celle d'aujourd'hui — après le cheval et la faux, le tracteur et la faucheuse — après le paysan seul, face à la terre, le paysan-mécanicien ; le choc, souvent, de deux générations... Tout cela décrit avec une précision telle dans le détail qu'on la sent puisée à la source.

Mais rien de didactique. Tout est humain, vivant, concret : une ferme et ses trois générations. Autour, le jeu des saisons, la vie du village, les démêlés de Jotterand et de sa belle-fille, les propos cocasses du domestique Charoton. Et la vaillance souriante d'Emma Bornioz, noble figure de chez nous.

Benjamin Valloton restera dans la mémoire de notre pays comme le père de « Potterat », mais certainement aussi comme l'auteur de *La Terre que j'aime*, histoire et poème du paysan, ce conservateur des vertus d'un peuple, d'une race.

Résultats du concours de novembre

Peu de grilles, cette fois-ci, conformes à la grille originale. Huit lauréats seulement n'ont pas commis d'erreur.

Ce « jeu » était-il singulièrement difficile ? Il semble ! En tout cas, deux définitions ont dérouté le flair habituel de nos « mots-croisés ».

A *Ensemble dont le plus dur est passé* (12/1 horizontal), la plupart des concurrents ont mis « Durée », « Gelée », « Cuvée », « Entrée » et « Année ».

Evidemment, « Année » : ensemble dont dix mois sur douze sont passés, comme le souligne Mme B. Jaccard-Hofstetter, paraissait le mieux répondre à la définition... Mais c'était ne pas compter avec l'« esprit subtil » de notre ami Elophe qui, lui, a songé à quelque « passe-vite » ou passoire et a mis : *Purée*.

Une autre définition a fatigué bien des méninges, celle du 12/2 horizontal : *tiennent assez bien la bise*. Il s'agissait de *tisons* et non de... *vison*, la fourrure que, sans doute, Madame désire pour « hiverner »... A part cela, quelques « recenser » pour *récolter* !

Voici, au reste, la liste des huit lauréats ayant répondu juste :

M. Ernest Aubert, Le Solliat, Vallée de Joux.

M. E. Becker, Lausanne.

Mme Stampfli, Lausanne.

M. Henri Nicolier, Nyon.

Mme François Croset, Gryon.

Mme E. Bonifas, Leysin.

Mme J. Bezzola, Lausanne.

Mme M. Laurent, Payerne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 31 décembre 1958, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.